

CERTIFICAT COVID POUR PERSONNES GUÉRIES

Vous avez été hospitalisé·e aux HUG pour une infection au COVID-19 et êtes guéri·e de la maladie, vous pouvez demander un certificat COVID sur le site de l'Office fédéral de la santé publique à l'adresse

➔ <https://covidcertificate-form.admin.ch>

Ce certificat est valable dès le 11^e jour après la date du test PCR positif et pendant 6 mois. Pour des raisons logistiques, ce certificat est imprimé de manière centrale par la Confédération et envoyé par la poste en courrier B.

En cas de difficultés pour obtenir le certificat (par exemple si vous n'avez pas de téléphone portable), vous pouvez écrire à logistique.vaccination.covid@hcuge.ch ou appeler le ☎ 079 553 63 42, du lundi au vendredi de 8h à 12h.